SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026



BILLETTERIE
-EN LIGNE-

COUPE DE L'AMBASSADEUR
TAEKWONDO DE CORÉE

POOMSAE GAMES • OPEN LABELLISÉ ÎLE-DE-FRANCE
ÉQUIPE DE DÉMONSTRATION DU KUKKIWON

STADE PIERRE DE COUBERTIN • 82 AVENUE GEORGES LAFONT • 75016 **PARIS**

FFTDA.FR

Crédits photos : FFTDA / Amandine LAURIOL - Denis SEKRETEV pour OALS TAEKWONDO - Création Graphique : Sylvie SORANZO

ORGANISATEURS

AVEC LE SOUTIEN DE

PARTENAIRES LIGUE IDF

PARTENAIRES FFTDA

SOMMAIRE

01 Affiche de l'événement

02 Informations Générales

03 Modalités d'Inscription

04 Règlement de la Compétition

05 Billetterie

06 Communication

07 Signalement

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATE ETLIEU

DATE :

- Samedi 28 novembre 2026

LIEU :

- Stade Pierre de Coubertin
- 82 Av. Georges Lafont, 75016 Paris

ACCRÉDITATIONS

- Les accréditations se feront de façon dématérialisée.
- Lors de l'inscription sur martial.events, les compétiteurs devront bien noter le mail qui servira à l'envoi du lien pour l'accréditation.
- Les accréditations devront être complétées **avant le jeudi 26 Novembre 12h**

Les compétiteurs et coachs devront présenter leur accréditation (QR Code) à l'entrée du site, à la table de contrôle et de surface de compétition.

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026
08H30 : PRÉSENTATION ET INFORMATIONS AUX COMPÉTITEURS,
09H00 : CATEGORIES 1 ; 2 ; 3 ; 4 INDIVIDUEL & PAIRES
14H00 : CATEGORIES 5 ; 6 ; 7 ; 8 INDIVIDUEL & PAIRES

LES HORAIRES SONT INDICATIFS ET S'ADAPTERONT
AU BON DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION EN CAS DE BESOIN

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS & PAIEMENTS

LES CLUBS FERONT LE NÉCESSAIRE POUR ENREGISTRER LEURS COMPETITEURS SUR HTTPS://WWW.MARTIAL.EVENTS/FR AVANT LE 15 NOVEMBRE 2026, DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

- Les droits d'inscription s'élèvent à 15€ par compétiteur, quel que soit le nombre de catégories dans lesquelles il s'inscrit (individuelle et/ou paire).
- Aucune inscription ne sera validée sans le versement des droits d'engagement par paiement en ligne directement sur le site Martial.Events
- Toute inscription est considérée comme ferme et définitive. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf en cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur ou démonstration d'un cas de force majeure.
- Ouvert à partir de Benjamin et après (2019 et avant)
- Pas de qualification requise.

Athlètes	Coachs
Passeport sportif	Passeport sportif
Licence fédérale de la saison en cours	Licence fédérale de la saison en cours
Certificat médical tamponné sur le passeport	Certificat médical tamponné sur le passeport
Autorisation parentale pour les mineurs	X
	X

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

SYSTÈME DE COMPÉTITION :

Système de poule de 3 ou 4.

Confrontation directe simultanée (en même temps) sur le même Poomsae. Le compétiteur affronte chaque personne de sa poule sur le 1er Poomsae de sa catégorie, puis il l'affronte de nouveau sur le 2e Poomsae de sa catégorie. Chaque compétiteur rencontre les autres participants de sa poule.

Les poules seront constituées par l'organisation en fonction des Poomsae choisis.

Dans une même poule, le genre et les catégories d'âge pourront être mélangés

Si une personne se retrouverait seule, l'organisation se réserve le droit de l'intégrer dans une autre poule sur des Poomsae inférieurs.

Jugement aux drapeaux (3 juges) ou par un logiciel de compétition.

Le classement au sein de la poule se fera au nombre de duels gagnés sur tous les Poomsae réalisés.

Encas d'égalité :

Le compétiteur qui aura eu le plus de drapeaux levés sera désigné vainqueur.

Celui qui aura gagné l'affrontement entre les deux personnes concernées par l'égalité sera déclaré vainqueur.

Un nouveau duel opposant les athlètes concernés sera organisé sur un Poomsae tiré au sort parmi les Poomsae de références.

CATEGORIES INDIVIDUELLES ET PAIRES

- Les compétiteurs ne peuvent s'inscrire que dans une seule catégorie en individuel :
- Catégorie 1 : T1 - IL JANG et T2 - YI JANG
- Catégorie 2 : T2 - YI JANG et T3 - SAM JANG
- Catégorie 3 : T3 - SAM JANG et T4 SA JANG
- Catégorie 4 : T4 - SA JANG et T5 - OH JANG
- Catégorie 5 : T5 - OH JANG et T6 - YOUK JANG
- Catégorie 6 : T6 - YOUK JANG et T7 - TCHIL JANG
- Catégorie 7 : T7 - TCHIL JANG et T8 - PAL JANG
- Catégorie 8 : T8 - PAL JANG et T9 - KORYO



Conformément aux articles L223-1 et L223-2 du Code du sport, ainsi qu'aux articles 2.6.5.1 (alinéa 4) et 2.6.7 (alinéa 6) du règlement de compétition de la FFTDA, le port de tout couvre-chef ou signe religieux ostentatoire est strictement interdit sur l'aire de compétition lors des épreuves organisées par la FFTDA.

BILLETTERIE

Pour une organisation harmonieuse et conviviale, découvrez notre billetterie en ligne. RDV sur HelloAsso : https://www.helloasso.com/associations/ligue-ile-de-france-de-taekwondo-et-da

BILLETTERIE GRATUITE OBLIGATOIRE

Afin d'assurer une organisation fluide et agréable pour l'ensemble des participants, une billetterie sera mise en place pour cet événement. L'entrée sera gratuite. Nous vous invitons à effectuer votre réservation via la plateforme HelloAsso avant l'événement. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

COMMUNICATION

RETROUVEZ STREAMING LES ACTUS, PHOTOS, VIDEOS, INFOS SUR NOS COMPTES OFFICIELS

- Site : www.fftda.fr
- Facebook : FFTDAOfficiel
- Instagram : FFTaekwondo
- TikTok : fftaekwondo
- Youtube FFTDA : @ FFTDACOMPETITION
- LinkedIn : FFTDA

DROIT A L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Licenciés, arbitres, coachs, bénévoles, etc

Dans le cadre des compétitions, les participants accrédités sont susceptibles d'être pris en photographie. À ce titre, ils autorisent l'organisateur, qui détient les droits d'exploitation de la manifestation en vertu de l'article L.333-1 du Code du sport, à capter, enregistrer, reproduire et diffuser son image par tous moyens et sur tout support, dans le cadre de la promotion et de la diffusion de l'évènement.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit et exclut toute exploitation commerciale.

Les licenciés disposent du droit de s'opposer à l'utilisation de leur image.

Ils peuvent :

- informer l'organisateur en amont de la compétition/évènement
- demander le retrait / la suppression d'une image.

Les spectateurs

Dans le cadre des compétitions FFTDA se déroulant dans un lieu ouvert au public, les spectateurs acceptent que leur image puisse être captée, enregistrée, reproduite et diffusée leur image par tous moyens et sur tout support, dans le cadre de la promotion et de la diffusion de l'évènement.

En participant à cette compétition, ils reconnaissent être informés de cette captation et consentent à cette utilisation.

Les spectateurs disposent du droit de s'opposer à l'utilisation de leur image.

Ils peuvent :

·informer l'organisateur en amont de la compétition/évènement,

·demander le retrait / la suppression d'une image.

SIGNALEMENT

STOP AUX VIOLENCES !

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE, DE HARCÈLEMENT OU DE DISCRIMINATIONS ? PARLEZ-EN ! NE RESTEZ PAS SEUL(E).

FAIRE UN SIGNALEMENT A LA FFTDA

17 URGENCE 114

EN CAS D'URGENCE

119 24H APPEL GRATUIT 7J/7

POUR SIGNALER DES SITUATIONS D'ENFANCE EN DANGER

3018

POUR LES CYBERVIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT EN LIGNE

3114

POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

NOS PARTENAIRES